



Le CONCHYLIEN

Bulletin Municipal du 1er Avril 2013

Lettre du maire

Sommaire	
Lettre du Maire	1
Inauguration Station	2
Info comité des fêtes	3
La Poste communique <i>KALINKA</i>	4
Pétanqueurs Sortie de territoire	5
Réunion de conseil 11/01/1013	6
Réunion de conseil 11/01/2013 09/02/2013	7
Réunion de conseil 09/02/2013	8
Etat-Civil Info Paroisse Permanences Mairies	9
Mémento Recensement militaire Infos utiles Répertoire Téléphonique	10

Depuis plusieurs années, avec le conseil municipal nous avons mobilisé notre énergie et la capacité financière de la commune à la réalisation de l'assainissement et nous vous avons aussi demandé de gros efforts financiers.

Aujourd'hui nous devons nous pencher sur d'autres problèmes comme l'entretien de nos bâtiments communaux, la voirie, la sécurisation de notre ressource en eau potable et en électricité.

La mise en œuvre de grands projets nécessite toujours de longues études et l'obtention de subventions. Le remplacement des 1600 mètres de canalisation de refoulement d'eau entre le puits et le château d'eau est prioritaire.

Malgré de gros investissements en perspective, compte tenu de la conjoncture nous avons décidé en 2013 de maintenir les taux d'imposition à leur niveau actuel.

Nous devons également réfléchir à la réfection et à l'aménagement du complexe mairie école et son extension dans la propriété annexe. La réforme des rythmes scolaires, dont le SIRP a demandé le report pour la rentrée 2014 nécessitera certainement de disposer de locaux mieux adaptés à l'accueil périscolaire.

Autant d'épisodes neigeux avec une telle intensité, il y a fort longtemps que nous ne l'avions pas connu ! fort heureusement l'efficacité de notre employé communal a permis avec notre matériel de ne pas nous retrouver complètement isolés ; la proximité de la départemental 1017, axe prioritaire nous a aussi été d'un grand secours. Cependant nous devons prévoir pour les prochaines années le renouvellement de notre matériel de déblaiement et de salage. Espérons qu'après un tel hiver nous puissions bénéficier d'un bel été (sans canicule).

Yves LEMAIRE

Les inaugurations de la station d'épuration
et du réseau d'assainissement communal
auront lieu le vendredi 12 avril à 11h.

Le samedi 13 avril de 9h30 à 12h
Matinée Portes ouvertes de la station avec visite guidée.

Vous êtes toutes et tous cordialement invités par
M LEMAIRE et l'ensemble du conseil municipal,
À ces manifestations qui se dérouleront sur le site
(chemin rural de la sablière)



Info Comité

Quelques souvenirs du premier trimestre :

L'année 2013 a été fêtée comme il se doit à grands renforts de confettis et serpentins par les 184 participants autour d'un excellent repas et ambiance réussie par le D.J local CREANIM jusqu'au petit matin. Ce 12^{ème} réveillon restera comme l'un des meilleurs réalisés.

Le 8 janvier : nous avons accueilli les 80 marcheurs de l'Association CHAPERON ROUGE au cours de leur randonnée mensuelle. Les galettes des rois et le vin chaud ont été fort appréciés au retour du circuit proposé.

Le 16 février : La soirée St-Valentin a rassemblé 140 personnes. Ambiance de circonstance assurée par l'excellent orchestre « Nuit Blanche » Très bonne manifestation conviviale.

Le dimanche 31 mars : Sous un froid vif s'est déroulée la 12^{ème} édition de la chasse aux œufs en ce jour de Pâques, 97 jeunes Conchyliens ont participé au ramassage de leur sachet nominatif accompagnés de parents et amis. Merci à M. HARANG pour l'appel des cloches. Toujours un excellent moment de contact entre Conchyliens.

A noter : **Concours**



Samedi 4 mai : de 14 à 17 heures pour la 17^{ème} année :
intercommunal de dessins

sur le thème « Super Mario » Pensez aux inscriptions le JEUDI 11 Avril en salle de la Mairie de 16h à 17h30 (avec autorisation parentale).

Vendredi 14 juin à 20 heures salle polyvalente ; en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays des Sources dans le cadre « un Village un Spectacle » une **soirée divertissante**

Théâtre sera proposée (distribution du programme dans vos boîtes) **A ne pas manquer....**



Samedi 22 juin : Fête de la St-Jean avec les concours habituels (pétanque, tir, fléchettes) sur le terrain de la salle des fêtes (espérons un temps clément). En soirée restauration champêtre avec D.J. PASCAL. Venez passer un bon moment de détente en notre compagnie.

Un deuxième trimestre particulièrement varié qui j'espère rassemblera un grand nombre de Conchyliens.

Merci d'avance de votre participation et soutien.

**Au plaisir de se retrouver,
Le Président : J.GRELIN**

La Poste communique

1. Depuis 2011 les municipalités ont adopté la numérotation numérique et la Poste a suivi avec le tri du courrier avec cette numérotation, ce qui fait que les destinataires de courrier qui n'ont pas apposé leur nouvelle numérotation ou garde l'ancienne se voient privés de leur courrier dans la mesure ou dans la même rue il peut y avoir deux numéros identiques. Afin de ne pas faire d'erreur le courrier litigieux est renvoyé à l'expéditeur. Penser à prévenir vos expéditeurs !!!!!!!!!!!.

2. de même la boîte aux lettres doit être installée à l'entrée de votre propriété et non à votre porte en toute sécurité pour le facteur (risque de chute dues aux gravats, boue, palettes, broussaille etc.....).

3. procuration:

Suite au déménagement de l'ancien bureau de poste de Conchy les procurations ont été toutes effacées . Afin de ne pas être ennuyé, il est préférable de voir votre facteur pour les renouveler. Il lui est interdit de remettre un objet recommandé sans procuration sans mettre sa carrière en jeu.

La poste vous remercie de prendre note...

NOUVELLE BOUTIQUE A RESSONS-SUR-MATZ!
Ouverte par Madame Minel Alexandra
(habitante de Conchy les Pots)

KALINKA
Thés, infusions, cafés

130 variétés aromatisées 100% naturellement : fruits, fleurs,
huiles essentielles, épices...

Chocolats artisanaux sans émulsifiant

Biscuits artisanaux naturels

Confitures artisanales naturelles selon recettes médiévales

Paniers gourmands

Vaisselle et accessoires autour du thé et café

Ouvert du mardi au jeudi 9h 12h15 et 14h 19h

Vendredi et samedi 9h 12h15 et 14h 18h30

Au 138, rue Georges Latapie (face la pharmacie) Tél 03.44.42.35.70

Le club loisir de pétanque de Conchy les Pots



QUELQUES NOUVELLES

La soirée du 26 Janvier a été annulée pour nombre de réservations insuffisantes.

M. le président tient à remercier toutes les personnes qui participent aux concours et entraînements, et tient également à remercier les membres du bureau qui se dévouent à chaque concours.

Merci à M. le Maire et à la municipalité, ainsi qu'à l'employé communal Monsieur Foyart Joël pour l'entretien du terrain de pétanque.

NOUVEAUX HORAIRES D'ENTRAINEMENT :

de 15h à 18h pour permettre à ceux qui ont cours le samedi matin de pouvoir venir.

Pour les concours, un par mois à partir du mois d'Avril ou Mai (suivant le temps) jusqu' en septembre, dans un bon esprit, nous accueillons les personnes de tout âge, en espérant être toujours aussi nombreux sur le terrain de pétanque.

Les cotisations restent au tarif de 2012, soit :

10€ - adulte

7€ - 14 à 18 ans

5€ - 8 à 13 ans

L'assemblée générale du club de pétanque a eu lieu le 12 janvier 2013 à Conchy les pots.

Le bureau adopte à l'unanimité des 9 membres, présents :

PRESIDENT M.Tassart Joël

VICE- PRESIDENTE Mme Champeau Yvette, SECRETAIRE Mme Richard Béatrice

TRESORIER M. Weppe Bernard . MEMBRE SUP M. Pillot Alain , M.Lallemand Jacques

M. et Mme Uckman Pierre et Béatrice.

Le Président
M.Joël Tassart

SUPPRESSION DES SORTIES DE TERRITOIRE POUR LES MINEURS .

A partir du 1^{er} janvier 2013, les mairies n'auront plus à délivrer les autorisations de sortie du territoire pour les mineurs qui auront une sortie scolaire ou qui souhaitent voyager.

Un mineur français pourra voyager seul avec les titres d'identité demandés par le pays de destination (carte d'identité ou passeport)

Certains pays imposent des modalités spécifiques supplémentaires telles qu'un visa ou une autorisation parentale pour les mineurs. Aussi est-il conseillé de préparer son voyage en vérifiant au préalable les documents demandés sur l'espace dédié du site internet du ministère des affaires étrangères, dans la rubrique « conseils aux voyageurs »

<http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Mes-demarches/Famille/Protection-des-personnes>

www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/

**Extrait des Délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de Conchy les Pots**



Séance du 11 JANVIER 2013

Date de convocation : 04/01/2013

Date d'affichage : 04/01/2013

Nombre de Conseillers : 15

Présents : 12

Absents : 3

L'an deux Mille treize le 11 janvier à vingt heures trente minutes le conseil municipal dûment convoqué le 4 janvier 2013 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de des séances, sous la présidence de Monsieur Yves LEMAIRE, Maire.

Etaient présents: Messieurs LEMAIRE Yves, KUSZPA Patrick, GRELIN Jean, PUILLE Jean-Philippe ,QUILLET Philippe, CARLIER Francis, SNOECK Eric, DEWIDHEM Yvon , BAILLON Michel , HUCHER Vincent et Mesdames PINS-SON Marie-Christine, DOMALAIN Ghislaine

Absents: Messieurs CLEUET Guy , GEORGE Jacky, Melle CHAUMETTE Catherine (remis un pouvoir à M. GRELIN Jean)

Secrétaire de séance : Madame Pinsson Marie-Christine.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal et les membres du Conseil Municipal l'acceptent à l'unanimité.

APPROBATION DU SCOT

Après présentation par Monsieur le Maire, le Conseil Municipal approuve le SCOT du Pays des sources .

Décision modificative au budget Eau 2012

Augmentation sur crédits : Dépenses Investissement article 4581 (subvention aux particuliers) + 31 801euros

Augmentation sur crédits : Recettes investissement article 4582 (subvention aux particuliers) + 31801 euros.

Création d'un Poste d'Adjoint Technique de 1^{ère} classe

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Monsieur FOYART Joël a atteint le dernier échelon de l'échelle indiciaire de la fonction publique territoriale et propose au conseil de le nommer au grade d'adjoint technique de 1^{ère} classe à compter du 01/01/2013 avec effet rétroactif.

Adhésion ADTO (assistance départementale des territoires de l'Oise)

L'assemblée générale constitutive de la Société Publique Locale "Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise (ADTO)" a adopté les statuts et a procédé à l'élection des membres du conseil d'administration et du bureau. Le siège de l'ADTO est fixé à BEAUVAIS, 10 rue des Teinturiers

Compte tenu de son intérêt général, je vous propose que notre commune y adhère, approuve les statuts de l'ADTO, s'engage à acquérir une action d'un montant de 50 € (plus 25 € de frais d'enregistrement) et s'engage à verser l'abonnement dont le montant est fixé par le conseil d'administration.

Le montant de l'action étant en section d'investissement, le Conseil Municipal prend l'engagement d'inscrire les dépenses au compte 271.

L'abonnement est annuel. Il part du 1^{er} jour du mois qui suit le visa de la Préfecture jusqu'au 31 décembre de la même année. Le montant a été fixé par le conseil d'administration du 09 mai 2011 à 1€ HT/habitant.

Il est basé sur la population municipale, tel qu'il ressort annuellement du décret publié par l'INSEE. LE Conseil Municipal valide l'adhésion.

Assainissement pluvial de la rue François-cousin

Monsieur le Maire informe le conseil de la dangerosité du fossé de la rue François-Cousin et expose le devis de l'entreprise Duberseuil d'un montant de 14 146.29 euros TTC. pour prolonger le busage du fossé sur 36m.

Après échange de vues, le conseil municipal valide le devis et autorise Monsieur le Maire à solliciter la sous-préfecture au titre de la DETR pour subventionner cette opération, et autorise Monsieur le maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Questions diverses :

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de contacter Monsieur Eric Duberseuil pour l'évacuation des déchets verts derrière la salle polyvalente.

Le conseil municipal décide de la remise en usage du trottoir de la rue de la Poterie par l'arrachage des haies plantées sur le domaine public .

Séance levée à 22h45

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal de la Commune de Conchy les Pots

Séance du 9 FEVRIER 2013

Date de convocation : 31/01/2013

Date d'affichage : 31/01/2013

Nombre de Conseillers : 15

Présents : 11

Absents : 4

L'an deux Mille treize le 9 février à 11h00 le conseil municipal dûment convoqué le 31 janvier 2013 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de des séances, sous la présidence de Monsieur Yves LEMAIRE, Maire.

Etaient présents: Messieurs LEMAIRE Yves, KUSZPA Patrick, GRELIN Jean, PUILLE Jean-Philippe ,QUILLET Philippe, GEORGE Jacky, CARLIER Francis, SNOECK Eric, BAILLON Michel , HUCHER Vincent et Mademoiselle CHAUMETTE Catherine.

Absents : Mesdames PINSSON Marie-Christine (remis un pouvoir à M. HUCHER Vincent) DOMALAIN Ghislaine, CLEUET Guy , DEWIDHEM Yvon.

Secrétaire de séance : Monsieur KUSZPA Patrick

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal et les membres du Conseil Municipal l'acceptent à l'unanimité.

Radar Pédagogique

Monsieur le Maire présente un devis de la société SIGNAL TECH d'un montant de 1.648 euros HT pour l'achat d'un radar pédagogique.

Après réflexion, le conseil approuve l'achat d'un radar afin de sensibiliser les automobilistes à réduire leur vitesse dans le village, et décide que l'emplacement de ce radar se fera à l'entrée du village en venant de Roye sur Matz en direction de la rue de Noyon.

Affaissement de la chaussée rue de Flandres

Suite au comblement d'une cavité sur la chaussée au niveau du 84 rue de Flandres, des infiltrations d'eau se sont produites dans la cave.

Afin de trouver l'origine de cette arrivée d'eau, et pour y remédier une entreprise procédera à la réouverture du trottoir le 12 février prochain en présence des Experts des assurances.

Pour vérifier les causes de l'affaissement de la chaussée en face, au 85 rue de Flandres, Monsieur le Maire propose de faire effectuer une détection par ultrason afin de vérifier la présence ou non d'une cavité souterraine (coût estimé à 1.200€).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal souhaite procéder à la réfection de cet affaissement et profiter de la dépose des pavés pour effectuer un sondage avec une pelle hydraulique.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire pour contacter des entreprises.

TVA Assainissement

Le Conseil municipal ne souhaite pas que la commune s'assujettisse à la TVA, et souhaite continuer à récupérer la tva par le biais du FCTVA en remboursement des investissements faits.

Encaissement des Recettes

Encaissement des avoirs :

SMACL : 691.71€ (remboursement par l'assurance d'un bris de glace sur ancien tracteur)

ANTARGAZ : 358.80€ (remboursement sur facture d'un trop perçu)

M.M.A : 27.42€ (remboursement des cotisations assurances du personnel)

Le Conseil accepte l'encaissement des chèques.

Questions diverses :

Le 12/04/2013 : inauguration de la Station d'épuration .

Le 13/04/2013 : portes ouvertes

Réforme des rythmes scolaires : reportée en 2014 à la demande des instituteurs et du regroupement pédagogique.

La séance est levée à 12h.

**Association Paroissiale
2ème trimestre 2013 dans le secteur
Messe tous les dimanches à 10 h 30
à Ressons sur Matz**

ETAT CIVIL
1 er TRIMESTRE 2013

Dates	Samedi 18 h 30	Dimanche 10 h 30
06-07 Avril	Antheuil Portes	Ressons sur Matz
13-14 Avril	Monchy Humières	Ressons sur Matz
20-21 Avril	Boulogne la Grasse	Ressons sur Matz
27-28 Avril	Lataule	Ressons sur Matz
04-05 Mai	Neufvy/Aronde	Ressons sur Matz
11-12 Mai	Braisnes	Ressons sur Matz
18-19 Mai	Hainvillers	Ressons sur Matz
25-26 Mai	Ricquebourg	Ressons sur Matz
01-02 Juin	Coudun	Ressons sur Matz
08-09 Juin	Biermont	Ressons sur Matz
15-16 Juin	Vignemont	Ressons sur Matz
22-23 Juin	Belloy	Ressons sur Matz
29-30 Juin	Marquéglise	Ressons sur Matz

NAISSANCES

Keegan Christophe LAUBARIE, né le 24 décembre 2012 à Compiègne, 230, rue de la Harache.

Emilien Pierre Gérard André LEVASSEUR, né le 26 décembre 2012 à Compiègne, 25, rue de Flandres.

Naël Lucien Jean SADAoui, né le 3 janvier 2013 à Compiègne, 126, rue de Flandres

Lucille Zoé Ninon DHAISNE, née le 28 janvier 2013 à Compiègne, 407, rue de la Harache.

Méline, Cécile, Myriam GEORGE, née le 26 mars 2013 à Compiègne, 307, rue de la Harache.

DECES

M DEWIDHEM Georges,
décédé le 1^{er} Mars 2013 à Montdidier

**PERMANENCES A LA MAIRIE DE
RESSONS SUR MATZ**

• Caisse régionale d'Assurance Maladie (CRAM) servi-
ce retraite

Madame Josiane Leleu .prendre rendez-vous au
06 74 69 41 95
1er et 3ème mardi du mois de 9h à 12h et de 14h à 17h00

• Conciliateur – Melle Mauchamp-Mottelet rendez-vous au
06 70 98 88 87
2ème, 3ème et 4ème Lundi de 9h à 11h30

Répertoire téléphonique :

La Mairie :	03.44.85.01.24
Trésor Public de LASSIGNY	03 44 43 60 19
L'École :	03.44.85.08.69
Le Collège de Ressons :	03.44.42.50.63
La Poste (à la boulangerie) :	03.44.85.04.65
Médecins : Conchy les Pots	03.44.85.01.11
Pharmacie : OUTURQUIN	03.44.85.07.82
Soins à domicile aux personnes	03 44 42 71 14
Centre Social Rural (Portage Repas)	03 44 42 55 79
Centre de secours de Ressons	Le 18
Urgences	Le 15
Hôpital Général Compiègne	03.44.23.60.00
Polyclinique St-Come Compiègne	03.44.92.43.43
Centre Hospitalier Montdidier	03.22.78.70.00
GENDARMERIE	03 44 42 79 17
S.I.C.A.E. (Secteur électricité)	03.44.42.73.00
Presbytère Père Geoffroy de LESTRANGE	03 44 42 50 81

NANTAISE DES EAUX SERVICES :

0969 320 404 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

Réseau de Santé Personnes Agées
du Noyonnais/Ressontois
11 rue Albert Mun- 60400 Noyon

PERMANENCES MAIRIE DE CONCHY

MARDI et JEUDI de 14h à 18h

SAMEDI de 10h à 12h

RECENSEMENT MILITAIRE

Pour le recensement militaire de la 2^{ème} période de l'année 2013, devront se présenter en Mairie les Françaises et Français nés du 1^{er} Avril au 31 Mai 1997.

INFOS UTILES

Déchetteries de LASSIGNY
Et RESSONS SUR MATZ

Horaires D'ouverture	Du mardi au samedi De 9 h à 12 h et De 14 h à 18 h le Dimanche de 9 h à 12 h.
Jours de fermeture	Lundi et jours fériés

Ramassage des ordures ménagères
tous les mercredis.

Ramassage des bacs de tris le mercredi des semaines paires

Horaires de la bibliothèque intercommunale:

Place de la gare à Boulogne-la-Grasse

Mercredi de 14h30 à 16h30

Samedi de 14h30 à 16h30

Bulletin municipal tiré en 280 exemplaires.

Comité de lecture :

PINSSON Marie-Christine, HARANG Gilbert
GRELIN Jean, CHAUMETTE Catherine, CARLIER Francis.

Mise en page : KUSZPA Patrick

Responsable de la publication: Yves LEMAIRE

